

# **PRODUIT INTERIEUR BRUT**

---

**2023**

Novembre 2024

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Le Produit Intérieur Brut</b> .....	<b>4</b>
1.1. Contexte économique mondial .....	4
1.2. Résultats du PIB national.....	5
1.2.1. Synthèse des résultats .....	5
1.2.2. Montant et évolution du PIB .....	6
1.2.3. Structure du PIB .....	7
1.2.4. PIB par secteur d'activité .....	8
1.3. PIB « per capita » et par salarié .....	11
1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique.....	11
1.3.2. Le PIB par salarié.....	12
<b>2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB</b> .....	<b>13</b>
2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue .....	13
2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95).....	13
2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010) .....	13
2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique.....	14
2.1.4. La détermination du PIB .....	14
2.2. Dispositif mis en place en Principauté .....	15
2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul .....	15
2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB .....	15
2.2.3. Détermination du PIB par secteur .....	15
2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants .....	16
2.3. Algorithme de calcul du PIB .....	16
2.3.1. Produit Intérieur Brut .....	16
2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1) .....	16
2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes .....	17
2.3.4. Impôts sur la production (D2) .....	17
2.3.5. Subventions (D3) .....	17
<b>Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde</b> .....	<b>18</b>

## Introduction

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2023 et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres États, notamment au sein de l'Union européenne.

Le premier calcul du PIB en Principauté fut réalisé en 2005, et celui-ci fait depuis l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteur d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation.

Enfin, les données du PIB de l'année précédente sont enrichies des déclarations arrivées après la date limite. Une nouvelle extrapolation est ainsi calculée et intégrée, ce qui entraîne une modification des montants des PIB et donc des taux de croissance précédemment publiés.

# 1. Le Produit Intérieur Brut

## 1.1. Contexte économique mondial

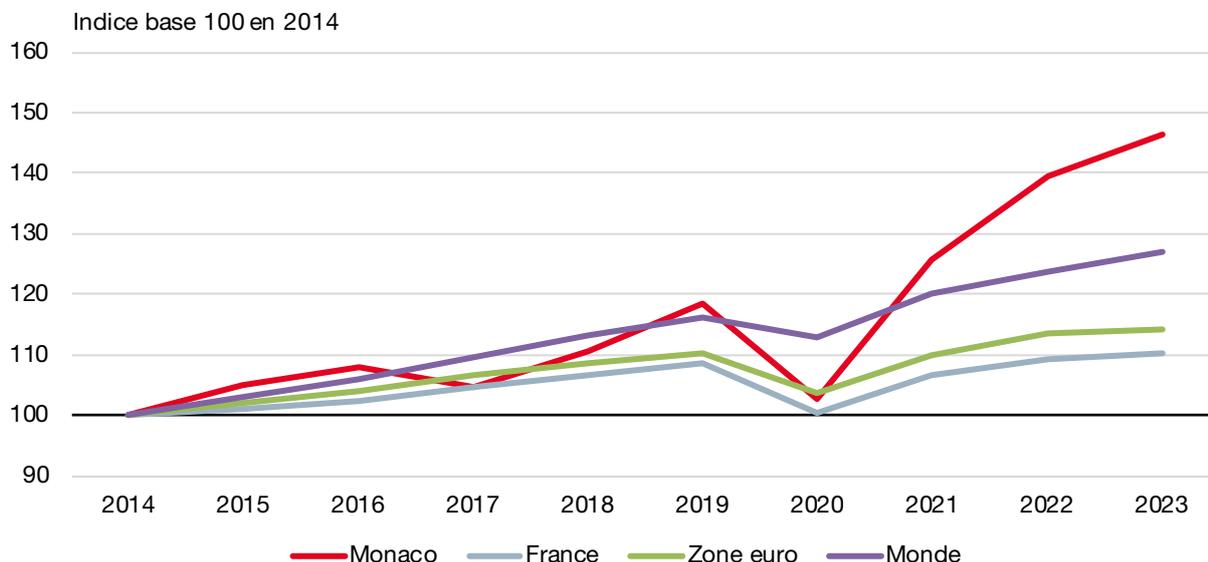
Depuis 2020, l'économie mondiale est perpétuellement mise à l'épreuve et doit faire face à de nombreux obstacles et défis. On peut bien évidemment citer ici la pandémie et ses conséquences socio-économiques, mais également par la suite les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la guerre opposant l'Ukraine et la Russie, la crise de l'énergie, l'inflation généralisée et *in fine* le resserrement de la politique monétaire pour y faire face. Toutes ces déconvenues n'ont naturellement fait que nourrir le pessimisme des économistes à travers le globe et de leurs prévisions, jusqu'à faire courir un bruit pesant de récession. Néanmoins, l'économie mondiale a fait front et a tenu bon, faisant alors preuve de grande résilience face à ces chocs et le monde ne connaîtra pas de récession. Au contraire, malgré des taux directeurs maintenus élevés par les banques centrales afin de contrôler l'inflation, l'activité économique a continué de progresser de manière régulière. Ceci grâce essentiellement à une stabilité de croissance de l'emploi et des revenus ainsi qu'à la capacité des ménages à puiser dans leurs épargnes constituées pendant la crise sanitaire.

En 2023, la croissance du PIB mondial est de 2,7 % en volume<sup>1</sup>, soit en légère baisse par rapport à l'année précédente (3,1 % en 2022) et en deçà de sa moyenne pré-pandémique<sup>2</sup>. La croissance de la Zone euro stagne en revanche et affiche un taux de croissance de 0,4 %, alors qu'elle était de 3,4 % en 2022. Ces deux résultats sont révélateurs de disparités entre pays. En effet, des pays tels que l'Inde, la Chine ou encore le Viet Nam ont des taux de croissance supérieurs ou égal à 5 %, tandis que la plupart des économies avancées peinent à dépasser les 3 % (États-Unis 2,5 %, France 0,7 %, Royaume-Uni 0,1 %), voire accusent une baisse de leur PIB dans le cas de l'Allemagne (-0,3 %).

À Monaco, le constat est autre. Après une année 2022 ayant encore largement bénéficié de la reprise économique post crise sanitaire, la croissance de la Principauté en 2023 reste soutenue. Malgré un impact inéluctable de l'inflation, les principaux indicateurs montrent des signes de bonne santé économique en 2023 avec des progressions de plus de 5 % du chiffre d'affaires total et du volume global des échanges internationaux, et de 3,5 % de l'emploi dans le secteur privé. Dans ce contexte, le PIB suit la tendance et la croissance économique demeure importante.

Le PIB de la Principauté de Monaco est de 9,24 milliards d'euros en 2023, contre 8,36 milliards en 2022. Sa croissance corrigée de l'inflation atteint ainsi 5,0 %. Depuis 2014, le PIB a progressé de près de 50 %, tandis que cette croissance a été de 27 % dans le monde, 14 % dans la zone euro et d'environ 10 % en France.

Figure 1 : Évolution décennale du PIB selon la zone géographique



Sources : Banque mondiale (extraction du 22/10/2024), IMSEE

<sup>1</sup> Correction faite de l'inflation

<sup>2</sup> Voir Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde

## 1.2. Résultats du PIB national

### 1.2.1. Synthèse des résultats

Le PIB 2023 de la Principauté de Monaco s'élève à 9,24 milliards d'euros, contre 8,36 milliards en 2022 (cf. Tableau 1). La croissance économique conserve un niveau élevé (+5,0 % corrigé de l'inflation) bien qu'inférieur à celui de l'année précédente (cf. Tableau 2). Sur la décennie, le PIB a progressé de 46,5 % ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 4,3 %.

Du fait de l'approche retenue à Monaco du PIB comme indicateur de revenu (cf. 2.1.4. La détermination du PIB), ce dernier se divise en quatre composantes (cf. Tableau 3) :

- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) peut se définir comme la « rémunération » (revenu productif) des entreprises. Atteignant 4,4 milliards d'euros, il représente 45,0 % du PIB nominal hors subventions en 2023. En hausse de 9,0 %, il est toujours le premier contributeur à la valeur ajoutée nationale.
- La rémunération des salariés, qui correspond à la redistribution sous forme de salaires et cotisations de la richesse annuellement créée, est de près de 4 milliards d'euros cette année (40,6 % du PIB hors subventions). Elle progresse d'environ 10 %, soit une croissance plus de deux fois plus conséquente que celle du nombre de salariés actifs<sup>3</sup>.
- Avec 1,4 milliard d'euros (+21,6 %), le poids des impôts dans le PIB hors subventions gagne 3 points et atteint 14,4 %.
- Les subventions progressent également de 22,1 % et s'élèvent à près de 500 millions d'euros.

Les évolutions sectorielles sont hétérogènes, avec des variations nominales allant de -6 % à +30 % environ. Les PIB de sept Grands Secteurs d'Activité (GSA) ont augmenté par rapport à l'année précédente et cinq se sont réduits (cf. Tableau 4).

Les principaux secteurs contribuant au PIB sont toujours les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, les Activités financières et d'assurance et le Commerce de gros. Ils représentent désormais plus de la moitié de la richesse créée sur le territoire (cf. Figure 5).

Le PIB « per capita » approche les 100 000 euros en 2023, après une croissance réelle<sup>4</sup> de 2,4 % (cf. Tableau 6).

Le PIB par salarié, pouvant être appréhendé comme indicateur de productivité économique, s'élève quant à lui à 145 625 euros cette année. Corrigé de l'inflation, il est stable en comparaison avec 2022, tout comme l'écart avec son équivalent français (cf. Tableau 7).

---

<sup>3</sup> Salarié ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre de l'année considérée

<sup>4</sup> Correction faite de l'inflation

## 1.2.2. Montant et évolution du PIB

Le PIB est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants. La croissance est calculée sur l'évolution du PIB en valeur corrigé de l'inflation (PIB en volume). L'indice utilisé pour cette correction est calculé annuellement par l'INSEE (cf. 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants). En 2024, l'année 2020 a remplacé 2014 comme année de référence (base 100). Ce changement a modifié, à la marge, le montant des PIB en volume et leurs évolutions.

Tableau 1 : Évolution décennale du PIB en valeur<sup>5</sup>

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB	5 321,8	5 646,4	5 846,3	5 692,1	6 083,5	6 595,5	5 892,8	7 290,9	8 357,1	9 244,1

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Tableau 2 : Évolution décennale du PIB en volume<sup>6</sup>

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB en valeur	5 321,8	5 646,4	5 846,3	5 692,1	6 083,5	6 595,5	5 892,8	7 290,9	8 357,1	9 244,1
Indice des prix du PIB	92,8	93,9	94,3	94,9	95,9	97,1	100,0	101,2	104,5	110,0
PIB en volume	5 734,8	6 016,4	6 197,4	5 998,7	6 340,5	6 792,0	5 892,8	7 202,9	7 998,6	8 402,0
<b>Evolution en volume</b>		<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>5,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,2%</b>	<b>22,2%</b>	<b>11,0%</b>	<b>5,0%</b>

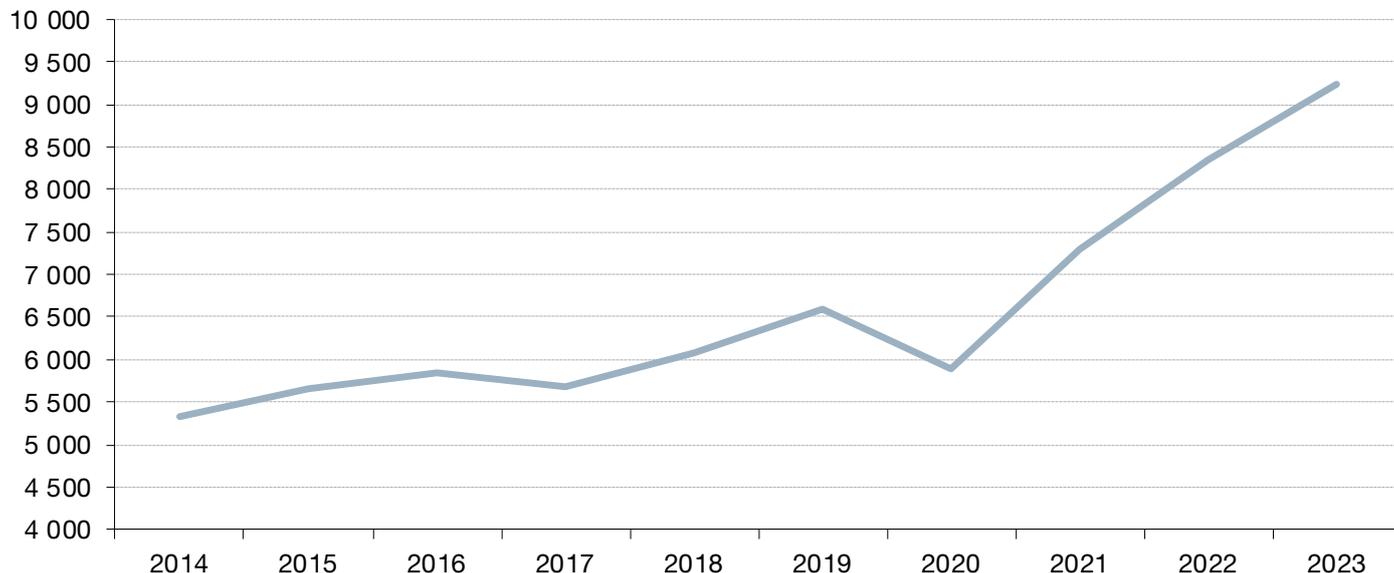
Unité : million d'euros

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB de la Principauté de Monaco s'élève à 9,24 milliards d'euros en 2023. Il progresse de 5,0 % en volume (soit une augmentation de plus de 400 millions d'euros hors inflation) et ce malgré la hausse significative de l'indice des prix. Sans grande surprise, le niveau de richesse créée suit la tendance de l'économie monégasque observée au travers des autres principaux indicateurs que sont le chiffre d'affaires (+5,5 % en 2023), le commerce extérieur (+5,4 %) ou encore l'emploi salarié (+3,5 %).

Par rapport à 2014, le PIB a connu une hausse réelle de 46,5 %, ce qui équivaut à une croissance moyenne chaque année de 4,3 %. La plus grande partie de cette croissance décennale (42,6%) a été réalisée après la crise sanitaire (entre 2020 et 2023), période où le taux de croissance annuel moyen a atteint 12,6% en volume.

Figure 2 : Évolution décennale du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

<sup>5</sup> Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants ».

<sup>6</sup> Le PIB en volume est exprimé en « euros constants » base 100 en 2020. Il est corrigé de l'inflation par l'Indice des prix du produit intérieur brut et de ses composantes, publié par l'INSEE.

### 1.2.3. Structure du PIB<sup>7</sup>

En 2023, toutes les composantes du PIB ont progressé par rapport à l'année précédente. Les subventions sont les seules à réduire le montant du PIB puisqu'elles impactent négativement l'agrégat dans l'approche revenu, retenue en Principauté (cf. 2.1.4. La détermination du PIB).

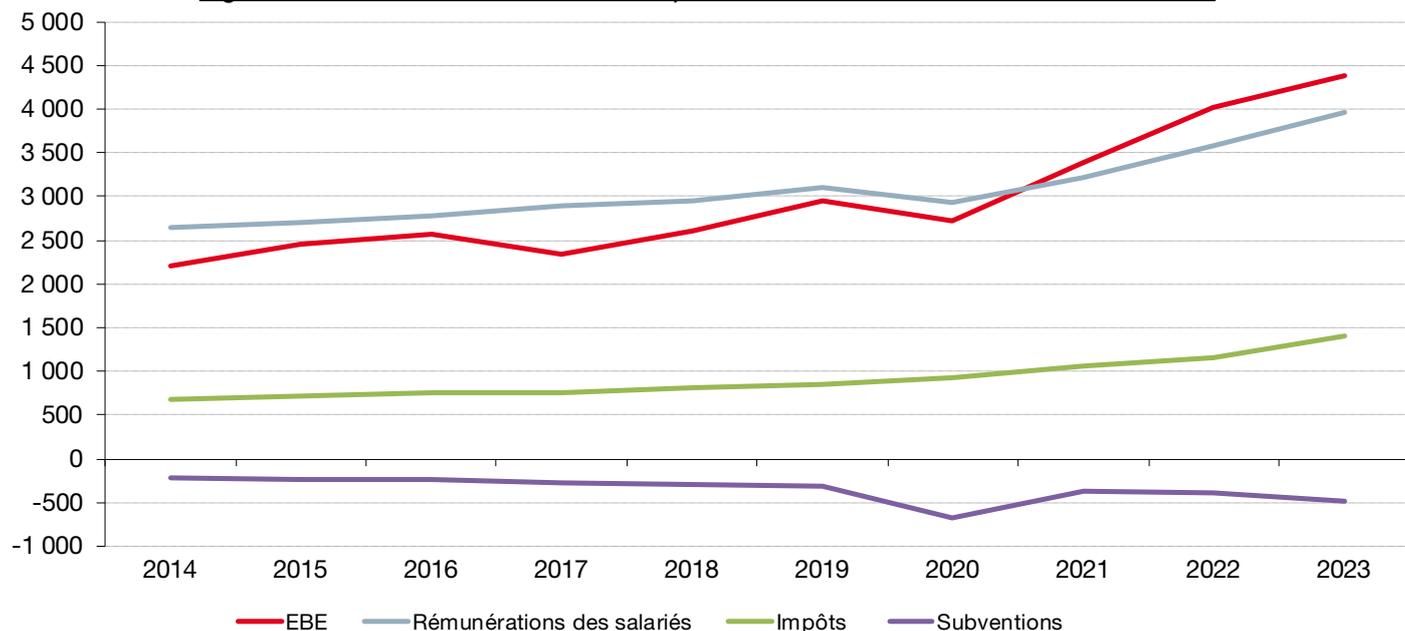
Tableau 3 : Évolution décennale de la structure du PIB en millions d'euros courants

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
EBE	2 211,0	2 456,5	2 569,9	2 333,7	2 600,3	2 957,5	2 725,9	3 395,0	4 015,1	4 374,7	9,0%
Rémunérations des salariés	2 649,6	2 694,7	2 772,0	2 884,9	2 959,6	3 096,8	2 925,3	3 220,1	3 589,2	3 955,7	10,2%
Impôts	685,4	726,2	746,0	746,5	811,4	858,8	927,5	1 055,9	1 152,3	1 401,6	21,6%
Subventions	-224,1	-231,0	-241,6	-272,9	-287,7	-317,5	-685,9	-380,0	-399,5	-487,9	22,1%
<b>PIB en valeur</b>	<b>5 321,8</b>	<b>5 646,4</b>	<b>5 846,3</b>	<b>5 692,1</b>	<b>6 083,5</b>	<b>6 595,5</b>	<b>5 892,8</b>	<b>7 290,9</b>	<b>8 357,1</b>	<b>9 244,1</b>	<b>10,6%</b>

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Figure 3 : Évolution décennale des composantes du PIB en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

L'EBE s'élève à 4,4 milliards d'euros en 2023, après avoir progressé de 9,0 % par rapport à l'année précédente. Si cette croissance demeure soutenue, elle est toutefois inférieure de moitié à celle observée en 2022 (+18,3 %). Avec un poids de 45,0 %, l'EBE reste la principale composante du PIB hors subventions.

À près de 4 milliards d'euros, la rémunération des salariés talonne l'EBE. Elle croît de plus de 10 % cette année, et atteint une part dans le PIB hors subventions de 40,6 %. De plus cette année encore, son évolution est largement supérieure à celle de la population salariée (publique et privée) de Monaco (+4,9 %).

Les impôts ont connu une hausse significative de 21,6 % cette année pour atteindre 1,4 milliard d'euros. Celle-ci est essentiellement expliquée par l'augmentation des recettes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et en particulier de la TVA immobilière. Leur poids dans la richesse créée hors subventions progresse et passe de 13,2 % à 14,4 % cette année.

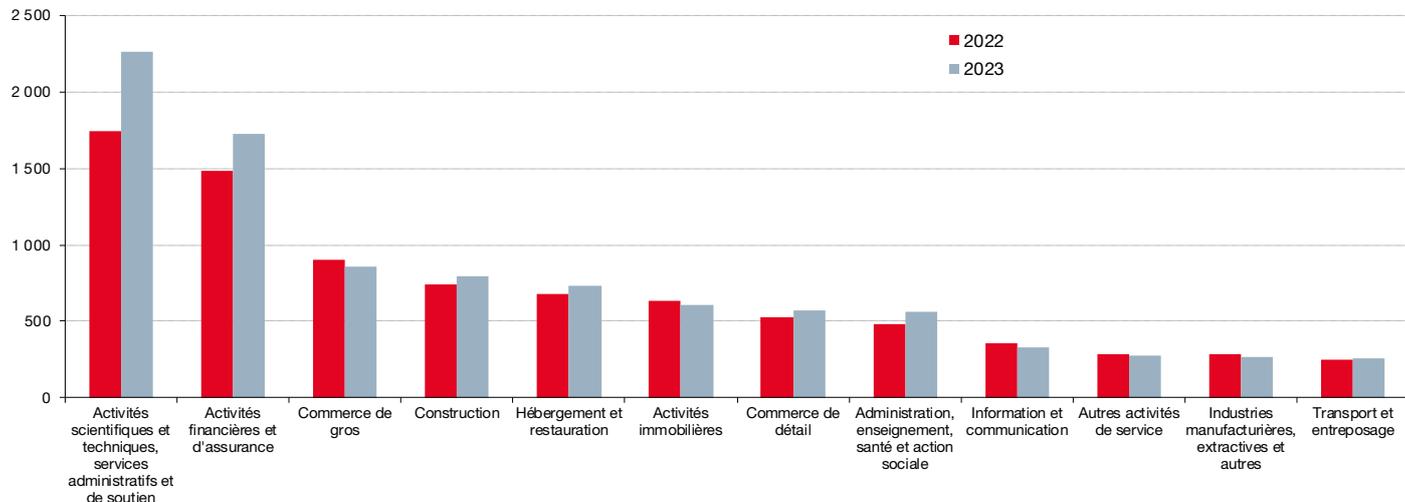
Si la croissance des subventions était relativement constante sur les dix dernières années, à l'exception de la crise sanitaire, elle s'accélère en 2023 (+22,1 %) et ces dernières atteignent 487,9 millions d'euros.

<sup>7</sup> Les variations au sein de cette sous-partie sont exprimées en valeur, et ne tiennent ainsi pas compte de l'inflation.

#### 1.2.4. PIB par secteur d'activité<sup>8</sup>

La répartition par secteurs d'activité fait apparaître quelques disparités dans la richesse créée. Si certains des douze GSA qui composent l'économie monégasque enregistrent des taux de croissance à deux chiffres, d'autres sont restés relativement stables et d'autres encore ont vu leur PIB se réduire jusqu'à 6 % environ.

Figure 4 : PIB par GSA en 2022 et 2023 en millions d'euros courants



Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Tableau 4 : Évolution décennale du PIB par GSA en millions d'euros courants

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23	Poids 2023
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	835,5	837,5	866,7	967,0	1 090,5	1 181,7	1 213,4	1 550,1	1 738,8	2 256,9	29,8%	24,4%
Activités financières et d'assurance	898,1	950,2	942,3	1 010,6	968,5	1 105,6	1 085,1	1 160,4	1 484,3	1 722,7	16,1%	18,6%
Commerce de gros	483,9	541,9	510,3	479,6	565,8	551,4	514,1	728,6	899,9	857,8	-4,7%	9,3%
Construction	415,5	718,8	837,9	494,3	576,8	656,8	689,4	665,7	743,5	795,4	7,0%	8,6%
Hébergement et restauration	347,0	374,2	360,3	466,5	511,7	605,9	198,8	489,4	675,3	731,2	8,3%	7,9%
Activités immobilières	540,3	494,6	522,2	566,8	616,4	610,0	570,6	590,0	635,6	611,4	-3,8%	6,6%
Commerce de détail	355,8	334,3	343,4	346,0	336,1	357,7	293,3	485,9	526,9	574,8	9,1%	6,2%
Administration, enseignement, santé et action sociale	409,6	404,3	399,6	411,2	416,8	562,1	500,9	537,1	478,8	559,7	16,9%	6,1%
Information et communication	244,2	250,2	271,8	302,4	314,7	337,3	293,5	342,7	352,9	331,2	-6,1%	3,6%
Autres activités de service	343,3	266,8	370,6	194,6	257,2	198,8	174,5	294,7	289,6	276,3	-4,6%	3,0%
Industries manufacturières, extractives et autres	256,6	274,5	229,4	234,4	223,0	203,0	188,4	249,0	282,4	269,4	-4,6%	2,9%
Transport et entreposage	192,1	199,1	192,0	218,6	206,0	225,2	170,8	197,5	249,3	257,4	3,3%	2,8%
<b>PIB</b>	<b>5 321,8</b>	<b>5 646,4</b>	<b>5 846,3</b>	<b>5 692,1</b>	<b>6 083,5</b>	<b>6 595,5</b>	<b>5 892,8</b>	<b>7 290,9</b>	<b>8 357,1</b>	<b>9 244,1</b>	<b>10,6%</b>	<b>100%</b>

Unité : million d'euros

Source : IMSEE

Les Activités scientifiques et techniques génèrent près du quart du PIB en 2023 et restent ainsi le GSA le plus important en Principauté. Il affiche par ailleurs la plus forte progression (près de 30 %) et dépasse les 2 milliards d'euros de richesse créée en 2023. Cette hausse significative est principalement induite par les Activités des sièges sociaux, que ce soit du point de vue de l'EBE ou de la rémunération des salariés. Sur la décennie, le PIB nominal du GSA a presque triplé.

Bien que la croissance du PIB des Activités financières et d'assurance ait ralenti de plus de 10 points par rapport à l'année précédente, elle culmine à un niveau encore élevé cette année (+16,1 %). C'est plus précisément l'EBE des Autres intermédiations monétaires qui a engendré cette hausse. À 1,7 milliard d'euros, le GSA compte ainsi pour près d'un cinquième du PIB total.

<sup>8</sup> Les variations au sein de cette sous-partie sont exprimées en valeur, et ne tiennent ainsi pas compte de l'inflation.

Si le Commerce de gros est toujours le troisième contributeur à la richesse créée en Principauté (857,8 millions d'euros, soit 9,3 % du total), il accuse une baisse de près de 5 % de son PIB en valeur cette année. L'accroissement de la rémunération des salariés n'a pas été suffisant pour contrebalancer le recul de l'EBE.

Le secteur de la Construction frôle les 800 millions d'euros de richesse créée en 2023, porté par une progression soutenue de 7,0 %. Cette dernière est notamment le fruit de l'augmentation de la rémunération des salariés dans la Construction de bâtiments.

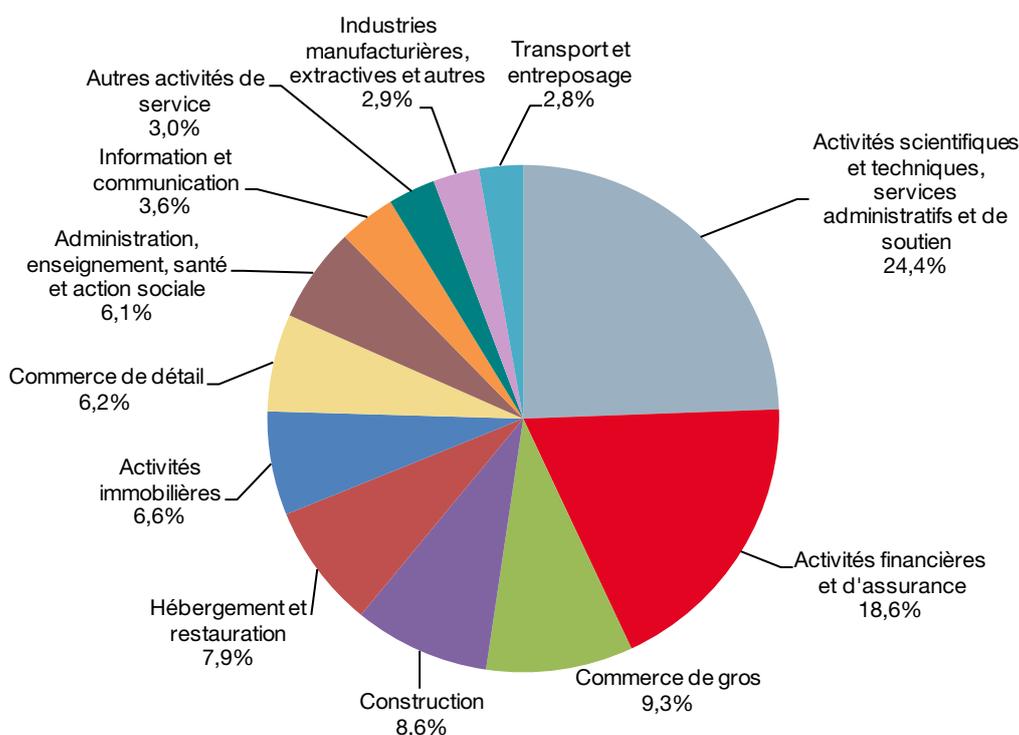
L'Hébergement et restauration et le Commerce de détail ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire en 2020 et ont connu un fort rebond économique l'année suivante. Leurs croissances continuent de se maintenir à des niveaux élevés encore en 2023 (respectivement +8,3 % et +9,1 %). Par ailleurs, le niveau de richesse créée dans l'Hébergement et restauration a plus que doublé en dix ans.

Le PIB de l'Administration, enseignement, santé et action sociale retrouve son niveau des années 2019-2021, après avoir subi un recul de près de 60 millions d'euros en 2022.

En dépit d'une augmentation de la rémunération des salariés des Activités immobilières, les Activités des marchands de biens immobiliers ainsi que la Location de logements ont entraîné la réduction de près de 4 % de la richesse créée par le secteur.

Les trois autres GSA dont le niveau de richesse créé a diminué sont l'Information et communication, les Autres activités de service et les Industries manufacturières, extractives et autres.

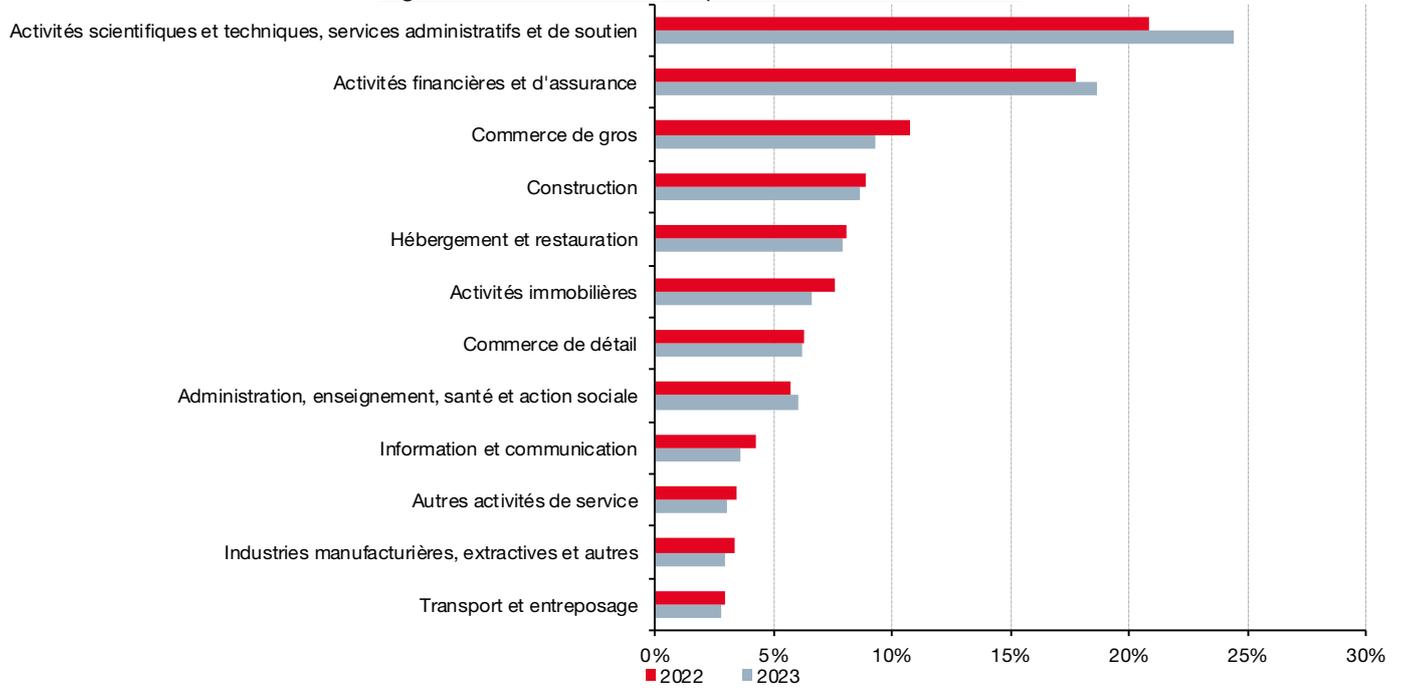
Figure 5 : Répartition sectorielle du PIB 2023



Source : IMSEE

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, les Activités financières et d'assurance et le Commerce de gros sont toujours les trois principaux contributeurs au PIB monégasque et leur part cumulée a une nouvelle fois progressé (+3 points). Désormais, plus de la moitié (52,3 %) de la richesse créée à Monaco est due à ces trois GSA.

Figure 6 : Évolution de la répartition sectorielle du PIB



Lecture : La part du PIB des Activités financières et d'assurance dans le PIB total est de 18,6 % en 2023, contre 17,8 % en 2022.  
Source : IMSEE

Seuls trois secteurs d'activité ont vu leur poids dans la valeur ajoutée nationale progresser par rapport à 2022. Il s'agit des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (+3,6 points), des Activités financières et d'assurance (+0,9 point) et de l'Administration, enseignement, santé et action sociale (+0,3 point). Pour autant, le classement des GSA selon leur importance dans le PIB total reste totalement inchangé en 2023.

### 1.3. PIB « per capita » et par salarié

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne sa population résidente et sa population salariée.

Pour 38 367 résidents en 2023, il y a 63 479 salariés actifs, dont 86,9 % sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, voire unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont déterminés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005, et d'autre part d'un PIB par salarié, mesuré depuis 2010.

#### 1.3.1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités locales.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est composée à 86,9 % de travailleurs ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique et de leur participation quotidienne à la création de richesse, il est apparu pertinent de déterminer une population de référence pour le calcul du PIB « per capita ».

La population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et la population non-résidente salariée sur le territoire économique.

Tableau 5 : Évolution décennale de la population de référence pour le calcul du PIB « per capita »

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Résidents (toutes nationalités)	37 350	37 900	37 550	38 350	38 300	38 150	38 350	39 100	38 950	38 367	-1,5%
Salariés non résidents	43 218	42 931	43 559	45 497	47 581	49 261	47 115	49 862	52 260	55 169	5,6%
<i>dont salariés privé hors MC</i>	41 094	40 726	41 306	43 155	45 158	46 759	44 503	47 151	49 485	52 280	5,6%
<i>dont salariés public hors MC</i>	2 124	2 205	2 253	2 342	2 423	2 502	2 612	2 711	2 775	2 889	4,1%
<b>Population totale de référence</b>	<b>80 568</b>	<b>80 831</b>	<b>81 109</b>	<b>83 847</b>	<b>85 881</b>	<b>87 411</b>	<b>85 465</b>	<b>88 962</b>	<b>91 210</b>	<b>93 536</b>	<b>2,5%</b>

Source : IMSEE

À partir de 2023, la nouvelle méthode de recensement basée sur les registres mise en place par l'IMSEE permet de déterminer exhaustivement la population résidente. En ajoutant les salariés non résidents, la population globale de référence en 2023 s'élève à 93 536 (+2 326 en comparaison avec 2022).

Tableau 6 : Évolution décennale du PIB « per capita »

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB en million d'euros courants	5 321,8	5 646,4	5 846,3	5 692,1	6 083,5	6 595,5	5 892,8	7 290,9	8 357,1	9 244,1
Population totale retenue	80 568	80 831	81 109	83 847	85 881	87 411	85 465	88 962	91 210	93 536
<b>PIB "per capita" en euros courants</b>	<b>66 053</b>	<b>69 855</b>	<b>72 080</b>	<b>67 887</b>	<b>70 837</b>	<b>75 454</b>	<b>68 950</b>	<b>81 956</b>	<b>91 625</b>	<b>98 830</b>
<i>Indice des prix du PIB</i>	<i>92,8</i>	<i>93,9</i>	<i>94,3</i>	<i>94,9</i>	<i>95,9</i>	<i>97,1</i>	<i>100,0</i>	<i>101,2</i>	<i>104,5</i>	<i>110,0</i>
<b>PIB "per capita" en euros constants</b>	<b>71 180</b>	<b>74 432</b>	<b>76 408</b>	<b>71 544</b>	<b>73 829</b>	<b>77 701</b>	<b>68 950</b>	<b>80 966</b>	<b>87 694</b>	<b>89 827</b>
Evolution en volume		4,6%	2,7%	-6,4%	3,2%	5,2%	-11,3%	17,4%	8,3%	2,4%

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB « per capita » s'approche des 100 000 euros en 2023. Par rapport à 2022, sa croissance réelle est de 2,4 %. Elle est donc inférieure à celle du PIB en euros constants en raison de l'augmentation de la population de référence de 2,5 %.

Entre 2014 et 2023, le PIB « per capita » a crû de 26,2 % en volume, ce qui correspond à une hausse de 2,6 % en moyenne chaque année.

### 1.3.2. Le PIB par salarié<sup>9</sup>

Le PIB par salarié est un indicateur pouvant être utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité économique.

Tableau 7 : Évolution décennale du PIB par salarié

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB en million d'euros courants	5 321,8	5 646,4	5 846,3	5 692,1	6 083,5	6 595,5	5 892,8	7 290,9	8 357,1	9 244,1
Population salariée	52 239	51 956	52 447	54 303	56 311	57 870	55 383	58 157	60 519	63 479
<b>PIB par salarié en euros courants</b>	<b>101 875</b>	<b>108 677</b>	<b>111 471</b>	<b>104 822</b>	<b>108 034</b>	<b>113 972</b>	<b>106 402</b>	<b>125 367</b>	<b>138 090</b>	<b>145 625</b>
Indice des prix du PIB	92,8	93,9	94,3	94,9	95,9	97,1	100,0	101,2	104,5	110,0
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>109 781</b>	<b>115 799</b>	<b>118 164</b>	<b>110 468</b>	<b>112 597</b>	<b>117 366</b>	<b>106 402</b>	<b>123 853</b>	<b>132 167</b>	<b>132 359</b>
Evolution en volume		5,5%	2,0%	-6,5%	1,9%	4,2%	-9,3%	16,4%	6,7%	0,1%

Sources : INSEE, IMSEE

En 2023, le PIB par salarié monégasque est de 145 625 euros. Après correction de l'inflation, il est stable par rapport à l'année précédente. En effet, la hausse du PIB en volume (+5,0 %) est sensiblement égale à celle de la population salariée (+4,9 %).

Tableau 8 : Évolution décennale du PIB par salarié français en euros constants<sup>10</sup>

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
PIB en milliard d'euros constants (base 2020)	2 320,9	2 345,6	2 365,8	2 415,1	2 454,9	2 504,6	2 318,3	2 477,8	2 541,5	2 565,3	0,9%
Population salariée en milliers (France)	24 669	24 772	24 958	25 279	25 426	25 808	26 557	26 557	26 891	27 064	0,6%
<b>PIB par salarié en euros constants</b>	<b>94 082</b>	<b>94 689</b>	<b>94 791</b>	<b>95 537</b>	<b>96 549</b>	<b>97 050</b>	<b>87 294</b>	<b>93 302</b>	<b>94 514</b>	<b>94 788</b>	<b>0,3%</b>

Sources : INSEE, IMSEE

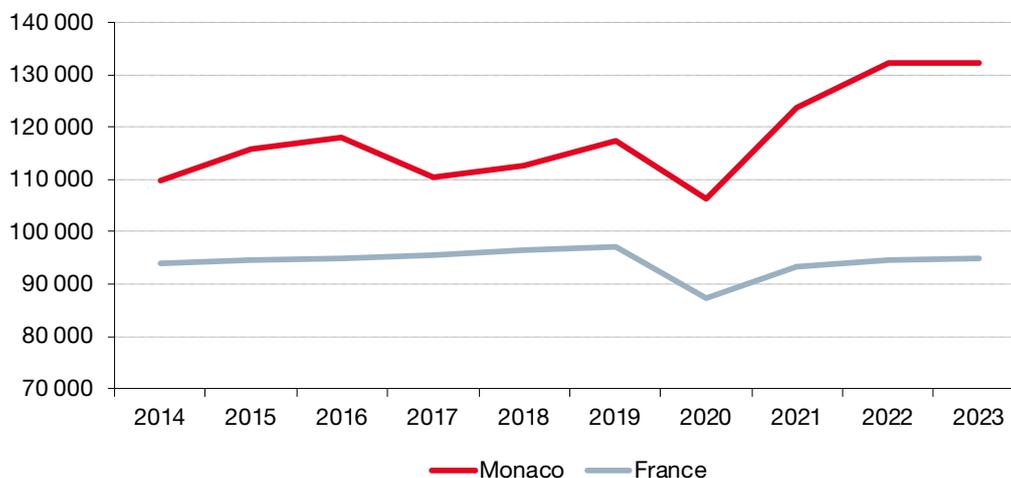
Tableau 9 : Évolution décennale du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Var 22/23
Monaco	109 781	115 799	118 164	110 468	112 597	117 366	106 402	123 853	132 167	132 359	0,1%
France	94 082	94 689	94 791	95 537	96 549	97 050	87 294	93 302	94 514	94 788	0,3%
<b>Ecart Monaco / France</b>	<b>16,7%</b>	<b>22,3%</b>	<b>24,7%</b>	<b>15,6%</b>	<b>16,6%</b>	<b>20,9%</b>	<b>21,9%</b>	<b>32,7%</b>	<b>39,8%</b>	<b>39,6%</b>	

Unité : euros, base 100 en 2020

Sources : INSEE, IMSEE

Figure 7 : Évolution décennale du PIB par salarié à Monaco et en France en euros constants



Unité : euros, base 100 en 2020

Sources : INSEE, IMSEE

Le PIB par salarié en Principauté reste en 2023 supérieur au PIB par salarié français. Bien que cet indicateur soit stable à Monaco en comparaison avec 2022, il n'a pas beaucoup plus progressé en France (+0,3 %). Ainsi, l'écart reste sensiblement le même, soit de près de 40 % supérieur en faveur de la Principauté (37 571 euros de plus qu'en France).

<sup>9</sup> Salariés actifs ayant travaillé au moins une heure durant le mois de décembre de l'année considérée

<sup>10</sup> Les données françaises pour 2022 et 2023 sont des données provisoires.

## 2. Méthodologie et dispositif de calcul du PIB

### 2.1. Cadre réglementaire et méthodologie retenue

#### 2.1.1. Le Système Européen des Comptes 1995 (SEC 95)

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999 et cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)<sup>11</sup>.

#### 2.1.2. Le Système Européen des Comptes 2010 (SEC 2010)

Le SEC 95 est remplacé progressivement par le SEC 2010. L'année 2014 constitue pour plusieurs pays (notamment la France et la Suisse), l'année de révision des comptes nationaux et de publication des premiers agrégats selon le SEC 2010.

Les principales modifications apportées résident dans la prise en compte des dépenses de recherche et développement et des dépenses militaires.

Les dépenses de recherche et développement dans le SEC 1995 sont considérées comme des dépenses courantes et enregistrées comme de la consommation intermédiaire. Elles ont comme conséquence de diminuer le PIB du pays. Or, ces dépenses ont un impact durable et leur influence peut être mesurée sur plusieurs années. C'est pourquoi selon le SEC 2010, elles doivent être considérées comme des investissements, ce qui augmente le niveau du PIB.

Les dépenses militaires sont traitées quant à elles dans le SEC 1995, en tant que consommation intermédiaire de l'État, si l'équipement militaire ne peut pas être utilisé pour des besoins civils (les avions de chasse par exemple). Dans le SEC 2010, il a été décidé d'enregistrer toutes les dépenses d'armement comme un investissement, si la durée de vie est supérieure à une année.

D'autres changements de méthodologie ou de concepts sont également apportés par le nouveau système européen des comptes. Tous ne sont pas encore méthodologiquement aboutis, comme l'estimation de la production de services par les assureurs non-vie et les réassureurs.

La situation particulière de la Principauté de Monaco (union douanière et monétaire avec la France, absence de système de comptabilité nationale) conduit à l'absence de certaines informations économiques.

Cette raison explique le fait que le calcul du PIB en Principauté ne prenne pas en compte certaines données. C'est le cas notamment des loyers fictifs (estimation de la valeur des loyers qu'auraient payés les habitants d'un logement s'ils en avaient été locataires et non propriétaires), retenus comme faisant partie du PIB selon le SEC 2010 et jamais estimés à Monaco.

Cette raison explique aussi que les modifications apportées par le SEC 2010 ne soient pas intégrées dans le calcul du PIB à Monaco, qui continue à se référer à la version du SEC de 1995.

La non prise en compte d'éléments constitutifs du PIB en Principauté de Monaco en minore l'estimation.

---

<sup>11</sup> Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non-résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales.

Source : INSEE

### 2.1.3. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est l'un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est-à-dire la croissance économique.

Il constitue avec le Revenu National Brut (R.N.B.) une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

### 2.1.4. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- Comme indicateur d'activité (approche production)  
Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :  
$$\text{PIB} = \text{somme des VA brutes} \\ + \text{Impôts sur les produits} \\ - \text{Subventions sur les produits}$$
- Comme indicateur de produit (approche dépense)  
Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.
- Comme indicateur de revenu (approche revenu)  
Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.  
$$\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} \\ + \text{Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte} \\ + \text{Impôts sur la production} \\ - \text{Subventions}$$

**La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu** dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation moyenne de prix observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume est calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2020.

#### **Périmètre de calcul : la résidence**

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

- La détermination du champ d'observation implique la définition d'un territoire économique regroupant :
  - Le territoire géographique de ce pays ;
  - Les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
  - L'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
  - Les enclaves territoriales ;
  - Les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.
- Un temps d'observation : l'année
  - Une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ; toute autre unité est classée comme non résidente.
- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

## 2.2. Dispositif mis en place en Principauté

Afin de répondre aux objectifs exposés précédemment, le Gouvernement a mis en place en 2005 un groupe de travail sur ce sujet ayant pour objectifs de définir le territoire donné et recenser les agents économiques. Il s'agit de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Études Économiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

### 2.2.1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. 2.3. Algorithme de calcul du PIB) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

### 2.2.2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 11 395 agents économiques concernés en 2023, le taux de dossiers traités a été de 79,3 % (contre 78,6 % en 2022). Pour appréhender le niveau global d'EBE, et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante depuis l'origine). Certaines informations concernant les sociétés non-répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'EBE ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. La taille de l'entreprise : les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non-répondantes ;
2. La forme juridique ;
3. L'appartenance à un secteur d'activité ;
4. L'effectif de la société ;
5. La masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non-répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'EBE. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non-répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous-secteur d'activité, 90 % des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'EBE et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'EBE par classe, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non-répondantes.

### 2.2.3. Détermination du PIB par secteur

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

#### **Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :**

Concernant les salaires, l'IMSEE, s'appuie sur les données communiquées par les Caisses Sociales de Monaco.

L'EBE de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la TVA collectée, une petite partie est constituée d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ce poste une clé de répartition, correspondant à celle de la partie connue par secteur de la TVA perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
  - Reversement français au titre du compte de partage de la TVA ;
  - Droits d'importation ;
  - Droits annuels de naturalisation des navires ;
  - Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (T.I.C.P.E.) et droits de consommation sur les tabacs ;
  - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
  - Droit de bail ;
  - Droits de timbre ;
  - Taxes sur les conventions d'assurance ;
  - Droit de consommation sur les alcools ;
  - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « TVA Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

#### 2.2.4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2020 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2020 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2020 » (1.103 Indices de prix du produit intérieur brut et de ses composantes<sup>12</sup>).

L'objectif de cette présentation est de fournir aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

Les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculées en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2020, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2020, afin que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

### 2.3. Algorithme de calcul du PIB

#### 2.3.1. Produit Intérieur Brut

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{Rémunérations et charges sociales (D1)} \\ &+ \text{Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes} \\ &+ \text{Impôts sur la production (D2)} \\ &- \text{Subventions (D3)} \end{aligned}$$

#### 2.3.2. Rémunérations et charges sociales (D1)

$$\begin{aligned} \text{D1} &= \text{Salaires \& traitements bruts en espèces} \\ &+ \text{Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs} \\ &+ \text{Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs} \end{aligned}$$

<sup>12</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8068749>

### 2.3.3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{Chiffre d'Affaires HT} \\ &+ \text{Production immobilisée} \\ &- \text{Montant des achats} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &- \text{Consommations de l'exercice} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Impôts, taxes et versements assimilés} \\ &- \text{Salaires \& Rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

#### Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 simplifié :

$$\begin{aligned} \text{EBE} &= \text{CA / Honoraires et/ou Soins facturés} \\ &- \text{Achats et charges de l'exercice} \\ &\pm \text{Variations des stocks} \\ &+ \text{Subventions d'exploitation} \\ &- \text{Salaires et rémunérations brutes} \\ &- \text{Total des cotisations sociales} \end{aligned}$$

### 2.3.4. Impôts sur la production (D2)

$$\begin{aligned} \text{D2} &= \text{TVA} \\ &+ \text{Impôts sur les importations (D212)} \\ &+ \text{Autres impôts sur les produits (D214)} \\ &+ \text{Autres impôts sur la production} \end{aligned}$$

#### **TVA**

$$\begin{aligned} \text{TVA} &= \text{D211} \\ &+ \text{TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)} \\ &\pm \text{Versements français au titre du compte de partage} \end{aligned}$$

#### **Impôts sur les importations**

$$\begin{aligned} \text{D212} &= \text{Droits d'importation} \\ &+ \text{Droit annuel de naturalisation des navires} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur les produits**

$$\begin{aligned} \text{D214} &= \text{T.I.C.P.E. et droits de consommation sur les tabacs} \\ &+ \text{Bénéfices du monopole des tabacs} \\ &+ \text{Droits de mutation à titre onéreux} \\ &+ \text{Droit de bail} \\ &+ \text{Droit de timbre} \\ &+ \text{Taxe sur les conventions d'assurance} \\ &+ \text{TVA immobilière} \\ &+ \text{Droit de consommation sur les alcools} \end{aligned}$$

#### **Autres impôts sur la production**

$$\begin{aligned} \text{D29} &= \text{Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de} \\ &\text{véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une} \\ &\text{activité professionnelle, sur les émissions polluantes} \end{aligned}$$

### 2.3.5. Subventions (D3)<sup>13</sup>

$$\begin{aligned} \text{D3} &= \text{Dotation de fonctionnement de la mairie} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement du CHPG} \\ &+ \text{Dotation de fonctionnement des autres établissements publics} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine éducatif et culturel} \\ &+ \text{Subventions des politiques publiques} \\ &+ \text{Subventions dans le domaine social et humanitaire} \\ &+ \text{Aides au sport} \\ &+ \text{Organisation de manifestations en Principauté} \end{aligned}$$

<sup>13</sup> D3 = (D393 + D399)

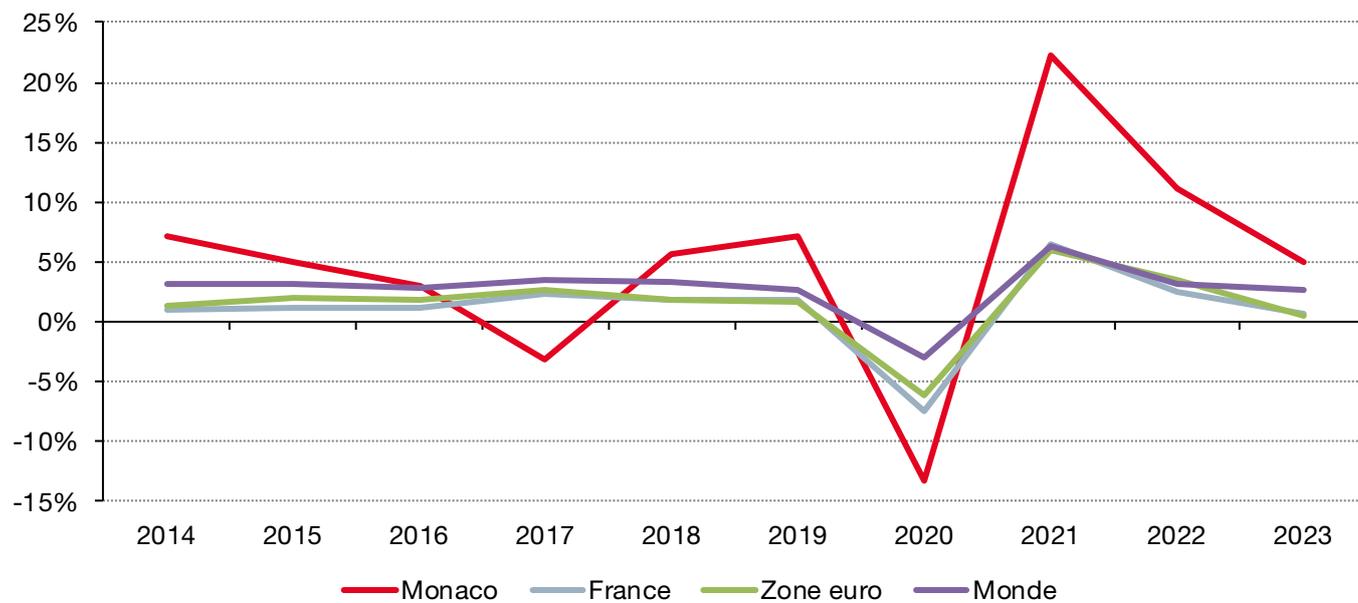
## Annexe : Évolution du PIB en volume dans le monde

Tableau 10 : Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Inde	7,4%	8,0%	8,3%	6,8%	6,5%	3,9%	-5,8%	9,7%	7,0%	7,6%
Malte	7,6%	9,6%	3,4%	10,9%	7,4%	7,1%	-8,2%	12,5%	8,1%	5,6%
Ukraine	-10,1%	-9,8%	2,4%	2,4%	3,5%	3,2%	-3,8%	3,4%	-28,8%	5,3%
Chine	7,4%	7,0%	6,8%	6,9%	6,7%	6,0%	2,2%	8,4%	3,0%	5,2%
Viet Nam	6,4%	7,0%	6,7%	6,9%	7,5%	7,4%	2,9%	2,6%	8,1%	5,0%
<b>Monaco</b>	<b>7,2%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>5,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>-13,2%</b>	<b>22,2%</b>	<b>11,0%</b>	<b>5,0%</b>
Türkiye	4,9%	6,1%	3,3%	7,5%	3,0%	0,8%	1,9%	11,4%	5,5%	4,5%
Algérie	4,1%	3,2%	3,9%	1,5%	1,4%	0,9%	-5,0%	3,8%	3,6%	4,1%
Islande	1,7%	4,4%	6,3%	4,2%	4,9%	1,9%	-6,9%	5,1%	8,9%	4,1%
Égypte, République arabe d'	2,9%	4,4%	4,3%	4,2%	5,3%	5,6%	3,6%	3,3%	6,6%	3,8%
Fédération de Russie	0,7%	-2,0%	0,2%	1,8%	2,8%	2,2%	-2,7%	5,6%	-2,1%	3,6%
Maroc	2,7%	4,3%	0,5%	5,1%	3,1%	2,9%	-7,2%	8,0%	1,3%	3,2%
Croatie	-0,3%	2,5%	3,6%	3,4%	3,0%	3,4%	-8,5%	13,0%	7,0%	3,1%
Australie	2,6%	2,2%	2,8%	2,3%	2,9%	2,2%	-0,3%	2,1%	4,3%	3,0%
<b>Monde</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,5%</b>	<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>6,3%</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,7%</b>
États-Unis	2,5%	2,9%	1,8%	2,5%	3,0%	2,5%	-2,2%	5,8%	1,9%	2,5%
Serbie	-1,6%	1,8%	3,3%	2,1%	4,5%	4,3%	-0,9%	7,7%	2,5%	2,5%
Espagne	1,4%	3,8%	3,0%	3,0%	2,3%	2,0%	-11,2%	6,4%	5,8%	2,5%
Bahreïn	4,4%	2,9%	3,5%	3,8%	2,3%	2,2%	-4,6%	2,6%	4,9%	2,5%
Chypre	-1,8%	3,4%	6,6%	5,7%	5,6%	5,5%	-3,4%	9,9%	5,1%	2,5%
Portugal	0,8%	1,8%	2,0%	3,5%	2,8%	2,7%	-8,3%	5,7%	6,8%	2,3%
Roumanie	4,1%	3,2%	2,9%	8,2%	6,0%	3,9%	-3,7%	5,7%	4,1%	2,1%
Grèce	0,5%	-0,2%	-0,5%	1,1%	1,7%	1,9%	-9,3%	8,4%	5,6%	2,0%
Israël	3,9%	2,5%	4,5%	4,3%	4,1%	4,2%	-1,9%	8,6%	6,8%	2,0%
Danemark	1,6%	2,3%	3,2%	2,8%	2,0%	1,5%	-2,4%	6,8%	2,7%	1,9%
Bulgarie	0,9%	3,4%	3,0%	2,7%	2,7%	4,0%	-4,0%	7,7%	3,9%	1,8%
Slovénie	2,8%	2,2%	3,2%	4,8%	4,5%	3,5%	-4,2%	8,2%	2,5%	1,6%
Andorre	2,5%	1,4%	3,7%	0,3%	1,6%	2,0%	-11,2%	8,3%	9,6%	1,4%
Belgique	1,6%	2,0%	1,3%	1,6%	1,8%	2,2%	-5,3%	6,9%	3,0%	1,4%
Corée, République de	3,2%	2,8%	2,9%	3,2%	2,9%	2,2%	-0,7%	4,3%	2,6%	1,4%
Singapour	3,9%	3,0%	3,6%	4,5%	3,5%	1,3%	-3,9%	9,7%	3,8%	1,1%
Canada	2,9%	0,6%	1,0%	3,0%	2,7%	1,9%	-5,0%	5,3%	3,8%	1,1%
Italie	0,0%	0,8%	1,3%	1,7%	0,9%	0,5%	-9,0%	8,3%	4,0%	0,9%
Suisse	2,3%	1,6%	2,1%	1,4%	2,9%	1,1%	-2,1%	5,4%	2,6%	0,7%
<b>France</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-7,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,7%</b>
Nouvelle-Zélande	3,8%	3,7%	3,7%	3,4%	3,5%	2,4%	-0,4%	4,5%	2,8%	0,6%
Afrique du Sud	1,4%	1,3%	0,7%	1,2%	1,6%	0,3%	-6,0%	4,7%	1,9%	0,6%
Norvège	2,0%	1,9%	1,2%	2,5%	0,8%	1,1%	-1,3%	3,9%	3,0%	0,5%
<b>Union européenne</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-5,7%</b>	<b>6,0%</b>	<b>3,5%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Zone euro</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>-6,1%</b>	<b>6,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>0,4%</b>
Tunisie	3,1%	1,0%	1,1%	2,2%	2,6%	1,6%	-8,6%	4,6%	2,6%	0,4%
Pologne	3,8%	4,4%	3,0%	5,1%	5,9%	4,4%	-2,0%	6,9%	5,6%	0,2%
Pays-Bas	1,4%	2,0%	2,2%	2,9%	2,4%	2,0%	-3,9%	6,2%	4,3%	0,1%
Royaume-Uni	3,2%	2,2%	1,9%	2,7%	1,4%	1,6%	-10,4%	8,7%	4,3%	0,1%
Qatar	5,3%	4,8%	3,1%	-1,5%	1,2%	0,7%	-3,6%	1,6%	4,2%	0,0%
Liban	2,5%	0,5%	1,6%	0,9%	-1,9%	-6,9%	-21,4%	-7,0%	-0,6%	0,0%
Suède	2,7%	4,5%	2,1%	2,6%	2,0%	2,0%	-2,2%	6,1%	2,7%	-0,2%
Lettonie	1,9%	3,9%	2,4%	3,3%	4,0%	0,6%	-3,5%	6,7%	3,0%	-0,3%
Allemagne	2,2%	1,5%	2,2%	2,7%	1,0%	1,1%	-3,8%	3,2%	1,8%	-0,3%
République tchèque	2,3%	5,4%	2,5%	5,2%	3,2%	3,0%	-5,5%	3,6%	2,4%	-0,3%
Lituanie	3,5%	2,0%	2,5%	4,3%	4,0%	4,7%	0,0%	6,3%	2,4%	-0,3%
Arabie saoudite	3,8%	4,5%	1,9%	0,9%	3,2%	1,1%	-3,6%	5,1%	7,5%	-0,8%
Autriche	0,7%	1,0%	2,0%	2,3%	2,4%	1,5%	-6,6%	4,2%	4,8%	-0,8%
Hongrie	4,2%	3,7%	2,2%	4,3%	5,4%	4,9%	-4,5%	7,1%	4,6%	-0,9%
Finlande	-0,4%	0,5%	2,8%	3,2%	1,1%	1,2%	-2,4%	2,8%	1,3%	-1,0%
Luxembourg	2,6%	2,3%	5,0%	1,3%	1,2%	2,9%	-0,9%	7,2%	1,4%	-1,1%
Argentine	-2,5%	2,7%	-2,1%	2,8%	-2,6%	-2,0%	-9,9%	10,7%	5,0%	-1,6%
Iraq	0,2%	4,7%	13,8%	-1,8%	2,6%	5,5%	-12,0%	1,5%	7,6%	-2,9%
Estonie	3,0%	1,9%	3,2%	5,8%	3,8%	4,0%	-1,0%	7,2%	-0,5%	-3,0%
Irlande	8,8%	24,5%	1,8%	9,3%	8,5%	5,3%	6,6%	15,1%	9,4%	-3,2%

Source : Banque mondiale (extraction du 22/10/2024)

Figure 8 : Évolution décennale du taux de croissance du PIB selon la zone géographique



Sources : Banque mondiale (extraction du 22/10/2024), IMSEE

# Produit Intérieur Brut 2023

*Novembre 2024*

Pour consulter les publications de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Publications](https://imsee.mc/Publications)

Pour suivre les actualités de  
l'IMSEE :  
[imsee.mc/Actualites](https://imsee.mc/Actualites)

Pour vous abonner à la newsletter  
de l'IMSEE :  
[imsee.mc/Newsletters](https://imsee.mc/Newsletters)

Pour consulter notre page  
LinkedIn :  
[linkedin.com/company/imsee](https://linkedin.com/company/imsee)

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA  
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian  
98000 MONACO

[imsee.mc](https://imsee.mc)

